



L'autorail X 2847, mis en service le 20 décembre 1959, radié au dépôt de Limoges le 1<sup>er</sup> juin 2002 après avoir parcouru 5.67 millions de km, est arrivé en 2009 à l'association CFCB, dont le projet était de le restaurer. Faute de moyens, il n'a pu être mené à bien et l'engin est garé à l'extérieur depuis dix ans au dépôt de Loudéac où il se dégrade petit à petit. Le Pacific Vapeur Club de Sotteville (PVC) qui exploite la Pacific Etat 231 G 558 était de son côté à la recherche d'un autorail qui lui permette d'assurer des circulations touristiques dans des conditions plus économiques que la vapeur et sur des lignes où les infrastructures nécessaires à celle-ci n'existent plus.

De là est né le projet de restauration de l'X 2847, dans le cadre d'un partenariat PVC CFCB. La première étape est le transfert à Sotteville qui doit se faire par voie routière compte tenu de l'interdiction de circulation entre Loudéac et St Brieuc. La deuxième phase sera la restauration de l'engin pour laquelle nous allons monter un projet dans le cadre de la préservation du patrimoine.



## Le projet de restauration de l'X2847

Écrit par Administrator

---

L'expertise de l'autorail met en évidence la nécessité d'un travail important notamment dans le domaine de la tôlerie, mais il n'y a rien d'insurmontable et les compétences existent pour mener à bien ce chantier.

Le projet est d'utiliser le 2847 pour des circulations sur le Réseau Ferré National offrant des prestations de haute qualité. Dans ces conditions, l'aménagement intérieur ne serait plus celui de la période d'exploitation SNCF, mais différent avec un nombre de places plus limité. La livrée extérieure n'est pas encore choisie, elle serait certainement différente de la livrée bleue « Massif Central », mais restera l'une de celles portées par les 2800 au cours de leur carrière.

Pour financer le transfert de Loudéac à Sotteville, nous avons besoin de 12000 € environ. C'est pour réunir cette somme et entamer ainsi la première phase du sauvetage d'un « deux mille huit » que nous faisons appels à vous. Tous les dons sont d'égale valeur, quel que soit leur montant, et nous vous en remercions par avance. Ils peuvent être faits à l'une des deux associations, CFCB ou PVC, en identifiant bien l'objet (projet X 2847) et un reçu fiscal vous sera délivré.

Vos contributions peuvent se faire au travers d'un don à l'une ou l'autre des deux associations CFCB ou PVC. Les dons en ligne sont possibles [en cliquant sur ce lien](#) .